

PONTS ET CHAUSSEES

NAVIGATION DE LA SEINE

(3^e Section)

SERVICE DE L'INGENIEUR EN CHEF

DÉPARTEMENT

Paris, le 7 Avril 1900

I Avenue d'Iéna .

de _____

Numéro d'ordre
du Registre

L'Ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées à
Monsieur NOUAILHAC-PIOCH, Ingénieur en Chef des
Ponts et Chaussées à P A R I S .

Mon Cher Camarade ,

Je vous envoie ci-joint les épures tracées par le camarade WILLEMIN pour représenter le débit de la Seine pendant la dernière crue à Bezons et à Mantes. Je suis d'accord avec lui sur les détails de la méthode employée et sur les résultats en ajoutant que nous avons pu confirmer ces derniers par une série de mesures faites en d'autres points et que je vous communiquerai ultérieurement. Vous avez dû recevoir directement de WILLEMIN une épure montrant comment on passe des vitesses de surfaces obtenues au loch, aux vitesses réelles de même catégorie obtenues par un moulinet taré . Je crois que nous avons pris toutes les précautions utiles pour avoir une mesure de la vitesse de surface aussi exacte que possible et il me paraît très difficile de modifier les chiffres que nous avons obtenus à moins d'admettre la fausseté du coefficient de 0,80 que nous avons adopté pour passer de la vitesse superficielle à la vitesse réelle de la masse liquide .

Enfin je termine en vous signalant que COLMET-DAAGE m'a dit que le débit de ses égouts et du Canal Saint-Denis pouvait avoir atteint au maximum 40.000.000 mètres cubes par jour soit environ 460^{m³} à la seconde. Il s'en suit que le débit propre de la rivière à l'aval de Paris serait d'après nous de :

$$2.740 - 450 = 2.280 \text{ mètres cubes .}$$

Je joins aussi à ma lettre un rapport provenant de mes archives et qui donne le débit de la Seine à Mantes à l'étiage .

Votre dévoué Camarade ,

P . S . - Vous serez bien aimable de me procurer, pour mon service, au moins un exemplaire imprimé des rapports qui seront déposés devant la Commission des Inondations .